



# Bastia

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du Mercredi 10 novembre 2021

**Objet : Désignation des membres suppléants au comité syndical du  
Conservatoire de Corse Henri Tomasi**

**Date de la convocation** : jeudi 4 novembre 2021

**Date d'affichage de la convocation** : jeudi 4 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 10 novembre 2021 à 17h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

|                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Nombre de membres composant l'assemblée :</b>            | <b>42</b> |
| <b>Nombre de membres en exercice :</b>                      | <b>42</b> |
| <b>Quorum :</b>                                             | <b>22</b> |
| <b>Nombre de membres présents :</b>                         | <b>32</b> |
| <b>Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.</b> |           |

**Etaient présents**: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame de GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Monsieur LUCCIONI Don Petru ; Madame CARRIER Marie-Dominique ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

**Etaient absents** : Madame BELGODERE Danièle ; Madame VESPERINI Françoise

**Ont donné pouvoir :**

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;  
Monsieur TIERI Paul à Madame LACAVE Mattea ;  
Madame ORSINI-SAULI Laura à Monsieur LUCCIONI Don Petru ;  
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Lauda à Monsieur GRAZIANI Antoine ;  
Monsieur LINALE Serge à Monsieur FABIANI François ;  
Monsieur ROMITI Gérard à Monsieur MASSONI Jean-Joseph ;  
Monsieur MONDOLONI Jean-Martin à Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ;  
Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien à Monsieur TATTI François.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Madame Mattea Lacave élue secrétaire prend place au bureau



Le conseil municipal,

**Vu** la délibération n° 2021/juin/01/13 en date du 4 juin 2021 portant approbation des nouveaux statuts du Conservatoire de Corse Henri Tomasi ;

**Vu** l'article 2.2 des statuts du Conservatoire de Corse Henri Tomasi prévoyant la désignation de suppléants au sein de son comité syndical ;

**Considérant** que le comité syndical est composé comme suit :

- Six représentants et six suppléants de la Collectivité de Corse (dont le Président du Conseil exécutif et le Président de la commission du développement social et culturel).
- Trois représentants et trois suppléants de chaque commune (Bastia et Ajaccio).

**Considérant** la nécessité de procéder à la désignation des trois membres suppléants de notre collectivité pour siéger au comité syndical du Conservatoire de Corse Henri Tomasi ;

**Considérant** que pour mémoire, les membres titulaires siégeant au comité syndical du Conservatoire de Corse Henri Tomasi sont :

- 1) Pierre Savelli
- 2) Mattea Lacave
- 3) Marie-Dominique Carrier

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,*

*Après en avoir délibéré,*

*Le Conseil Municipal,*

*A la majorité des votants*

*Madame GRAZIANI-SANCIU Livia ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur ZUCCARELLI Jean ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien s'étant abstenus.*

### **Article 1 :**

- **Approuve** la désignation des membres suppléants au comité syndical du Conservatoire de Corse Henri Tomasi

### **Article 2 :**

- **Désigne** en qualité de suppléants :
  - 1/ Philippe Peretti
  - 2/ Emmanuelle Luciani
  - 3/ Carulina Colombani

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli

*Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

*La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.*

Signé par : Pierre SAVELLI

Date : 18/11/2021

Qualité : MAIRE  
Page 2 sur 2

2021/NOV/01/08